

■ Jusqu'à 350 € par mois !

Pour pouvoir faire le choix de la garde à domicile

Dans le cadre global des actions mises en œuvre dans le secteur de la petite enfance et afin de soutenir les familles, une allocation forfaitaire était versée par la Ville depuis le début de l'année 2001 à celles ayant choisi de faire garder leur(s) enfant(s) à domicile. En décembre 2003, ce dispositif d'Aide Municipale pour l'Accueil des Enfants à Domicile (ou AMAED) a été révisé, tant au niveau des conditions d'attribution que du montant lui-même de l'allocation. L'objectif de la municipalité est de permettre ainsi à un plus grand nombre de familles d'en bénéficier et de pouvoir faire le choix de la garde à domicile grâce à une aide plus conséquente.

Une aide non négligeable

Ainsi, à compter du 1^{er} mars 2004, les familles montrougiennes employant une aide parentale à domicile pourront percevoir une allocation mensuelle dont le montant sera fonction de leurs ressources : 350 € pour des ressources nettes mensuelles imposables inférieures à 1 830 €, 300 € pour des ressources de 1 830 à 4 120 €, 250 € pour des ressources de 4 120 à 6 000 € et enfin 200 € pour des ressources supérieures à 6 000 €. En ce qui concerne les conditions d'attribution, l'AMAED est plus précisément destinée :

- aux personnes ayant leur résidence principale et permanente à Montrouge et exerçant une activité professionnelle rémunérée (à 80 ou 100 %),
- percevant l'AGED pour l'emploi d'une aide parentale à domicile à temps plein (174 h minimum selon convention) et pour une durée indéterminée
- pour la garde d'un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans.

En outre, la personne employée ne devra pas avoir de lien de parenté avec la famille. Elle sera bien entendu déclarée à l'URSAFF et rémunérée conformément à la législation du travail et à la convention nationale des salariés du particulier employeur.

Tous les justificatifs correspondants à ces conditions devront être transmis lors du dépôt du dossier.

Pour plus de souplesse et un libre choix

Pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale est un enjeu fort pour beaucoup de familles et

les modes de garde dans des structures collectives ne sont pas toujours adaptés à leurs contraintes, au niveau des horaires notamment. En outre, le choix de la garde par une aide parentale est aussi celui du respect des rythmes de l'enfant et de son maintien dans son cadre de vie habituel.

Pour ceux qui font ce choix, un petit calcul s'impose. Au niveau des ressources, le montant de l'AMAED s'ajoute aux réductions d'impôts, prestations de la CAF et autres remboursements de cotisations auxquels les familles peuvent prétendre. Les dépenses quant à elles correspondent aux salaires à verser à la personne employée et aux charges afférentes. Pour finir, il est important de faire une comparaison avec ce que coûterait un autre mode de garde.

Au bout du compte, grâce à l'AMAED, ce sont très certainement de nombreuses familles montrougiennes qui apprécieront de pouvoir faire le choix de la garde à domicile.

Dépôt des dossiers auprès du service municipal de la Petite Enfance

- les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et les mardis et jeudis de 8h30 à 12h
- au 2^{ème} étage du centre administratif de Montrouge (place Emile Cresp).

Plus de renseignements au 01 46 12 75 51.

■ La semaine préférée des tout-petits

Dans le cadre de la semaine du goût, les enfants de la crèche Carvès se sont rendus à la boulangerie pour découvrir la fabrication du pain. Ils ont même participé à la réalisation de croissants et de pains au chocolat... une visite très appréciée !



■ Conseil Municipal des enfants Vos élus 2003/2004



Les enfants des écoles élémentaires de Montrouge ont voté, le 6 novembre dernier, pour élire le Conseil Municipal des enfants.

François Rabelais : Justyne Leguy Genest et Julien Guittard (CM2), Arthur Thouvenel et Kévin Chevalliot (CM1),

Sarah Roumane et Pétronille Dugast (suppléants).

Buffalo : Clémence Lebouvier et Marine Teste (CM2), Baptiste Giudicelli et Linda Lateb (CM1), Quentin Demaillet et Mourad Chahmi (suppléants).

Raymond Queneau : Simon Athlan et Étienne Baysse Castro (CM2), Benoît Lantz et Jeanne Simon (CM1), Laura Fernandez Mourier et Jackie Ligas (suppléants).

Boileau : Raphaëlle Blin et Jordan Drouste (CM2), Victor Dubois Carriat et Jeanne Pergeline (CM1), Marouane Baroudi, Raphaël Boshart et Clara Llores (suppléants).

Aristide Briand : Anna Carroy et Hugo Peltier (CM2), Dina Hassar et Julien Bastide (CM1), Baya Benhammouda et Sophian Brari (suppléants).

Renaudel B : Kendal Cecen et Oussama Lebon (CM2), Benoît Demay et Mona Tadjine (suppléants CM2), Marie Inès Lahlifi et Yacine Rouissi (CM1), Basnier Thomas et Morgane Martins (suppléants CM1).

Renaudel A : Najma Boumehdi et Yacine Sewfi (CM2), Théo Cormier et Vanessa Gragbaypou (CM1), Samantha Dos Santos et Elisabeth Dorsan (suppléants).

Jeanne d'Arc : Mathieu Guilkbart et Paloma Guillaume (CM2), Pauline Biais et Elise Durban (CM1), Audrey Garrelon, Alice Haentjens et Valentine Didier Pernet (suppléants).

Yaguel Yaacov : Samuel Schwartz (CM2), Ora Chemla (CM1) et Nathan Charbit (suppléant).

C'est en présence du Maire de Montrouge que ce Conseil renouvelé s'est réuni pour la première fois, le 15 novembre. Ce « conseil d'installation » a permis aux nouveaux élus de prendre connaissance de leurs attributions et des projets en cours. Dans notre prochain numéro, vous seront présentés les projets votés par les jeunes conseillers le 13 décembre dernier.

■ 12 Montrougiens à Bonn

Dans le cadre d'un projet scolaire, douze élèves de CM2 de l'école Raymond Queneau ont séjourné à Bonn. « Les journées sont passées trop vite » regrettent les enfants, mais les occasions d'y retourner ne manqueront certainement pas...

RENTRÉE SCOLAIRE 2004 / 2005

écoles maternelles

Inscriptions du 5 janvier au 10 avril 2004

Les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2001
seront admis à la rentrée de septembre 2004.

Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2002
feront l'objet d'une pré-inscription sur liste d'attente.

Se présenter au service Enseignement
Centre Administratif - Place Emile Cresp

Du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h (sauf les mardi et vendredi après-midi)
et le samedi de 8h 30 à 11h 30

Pièces à présenter :

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- Carnet de Santé de l'enfant à jour des vaccinations
- Justification du domicile à Montrouge (quittance de loyer ou EDF)

Après cette inscription administrative, les familles devront se présenter à l'école indiquée
sur le certificat remis en Mairie afin que la directrice procède à l'admission définitive

Pour les inscriptions à la restauration scolaire et à la garderie,
fournir les attestations de travail des parents

Plus de renseignements : Tél. 01 46 12 73 90

■ Pour partir au printemps, il faut y penser maintenant

Les séjours de février passés, il faudra déjà penser aux vacances de printemps (du 10 au 26 avril). En effet, les inscriptions aux séjours proposés par la Ville auront lieu en mars. Pendant leurs vacances de Pâques, les enfants de 6 à 17 ans vont pouvoir découvrir de nouveaux horizons... tout en pratiquant les activités de leur choix. Certains opteront pour le cirque, la voile ou la moto, d'autres préféreront certainement partir à la découverte de nouvelles cultures dans le cadre de séjours linguistiques et culturels à l'étranger.

Inscriptions du lundi 1^{er} au vendredi 26 mars au Service Enseignement : Centre administratif (place Emile Cresp) – Tél. : 01 46 12 73 90. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf mardis et vendredis après-midi) et le samedi de 8h30 à 12h.

■ Une classe de Boileau gagne un concours sur la nutrition

La classe de CM2 de mademoiselle Houillé a reçu, le 7 novembre dernier, le Premier Prix du concours « un clic pour du choc », un quiz sur la nutrition mis en ligne sur le portail du département. Les enfants ont reçu en récompense une superbe citrouille en chocolat réalisée par Patrick Roger, un artisan chocolatier du département. Grâce à leur perspicacité, les petits Montrougiens ont su répondre à une douzaine de questions relatives aux aliments et leur classe est sortie gagnante parmi les 30 classes (issues de 14 communes) inscrites au total. Bravo !

■ Quartier Est

Le Club 8-13 ans

C'est à l'Est de Montrouge que s'est installé, il y a un peu plus d'un an, un deuxième Club pour les 8-13 ans. Les enfants y ont déjà pris leur marques.



Des professionnels à l'écoute des jeunes

Après l'école ou le collège, à partir de 16h30, les jeunes se rendent au Club où un goûter les attend. Des animateurs ayant une solide expérience de la jeunesse montrougeenne (école des sports, dispositif V.V.V., etc.) encadrent le groupe et proposent, avant toute autre animation, une aide aux devoirs. Le Club est

d'ailleurs équipé pour la polyvalence des activités : salle de travail, espaces de loisirs et de jeux, bibliothèque... Les enfants y ont tout le loisir de discuter avec des adultes disponibles pour les écouter et leur apporter des réponses.

Les nouveaux seront les bienvenus

L'équipe pédagogique, composée d'une directrice et de trois animateurs, est tout à fait prête à rencontrer de nouveaux jeunes et leurs familles. Elle organise des journées « Portes Ouvertes » afin de permettre aux parents ou aux copains des enfants déjà inscrits de découvrir le fonctionnement du Club, les animateurs, les activités proposées, etc. En ce qui concerne les projets, le Club prévoit d'organiser trois week-ends thématiques en 2004, mais aussi des sorties culturelles, sportives, etc.

Infos pratiques

Club 8-13 ans : 50, rue de la Vanne.

Ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h30.

Renseignements auprès du service jeunesse et prévention : 01 46 12 78 57.

■ Düren - Montrouge

Plusieurs décennies d'amitié

A la mi-novembre, pour la 21^{ème} fois, une délégation d'élèves allemands du lycée Am Werteltor de Düren (près d'Aix-la-Chapelle) a été accueillie par le lycée Maurice Genevoix dans le cadre des échanges entre établissements scolaires.



Réception des jeunes Allemands de Düren à l'Hôtel de Ville

Une trentaine de jeunes Allemands ont partagé, une semaine durant, les cours et le mode de vie de leurs correspondants français. Ils ont profité de l'occasion pour visiter les sites et lieux culturels les plus renommés de Paris. Le 20 novembre, le Maire de Montrouge n'a pas failli à la tradition en invitant à l'Hôtel de Ville les deux délégations, ainsi que les instigateurs de cette rencontre, à un verre de l'amitié. Des cadeaux ont naturellement été échangés au cours de cette rencontre.

■ Fête de la science

Une participation constructive du collège Doisneau



Pour la 9^{ème} fois, le collège Robert Doisneau s'est engagé en octobre dernier dans l'opération

« La fête de la Science » en partenariat avec le Palais de la Découverte. Sur le thème « Science et paix : amies ou ennemies ? », les élèves de 3^{ème} A, B et C présentaient une dizaine de panneaux et expériences pour mettre en exergue les différents apports de la science au cours de l'histoire. Les avancées médicales ou technologiques et notre meilleure connaissance de nous-mêmes sont à leurs yeux autant de raisons d'être optimistes.

Bac 2003 : un an de plus !

Christophe Kiennert a obtenu le baccalauréat S avec mention « très bien ». Félicitations ! (complément de la liste publiée en page 22 de notre numéro 54)